



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 novembre 2022

### **FRANCE 2030 : BRUNO LE MAIRE, AGNES PANNIER-RUNACHER ET ROLAND LESCURE ANNONCENT LES LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS VISANT A SOUTENIR L'INNOVATION POUR LA GESTION DES DECHETS ET MATIERES RADIOACTIFS**

**Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les lauréats de l'appel à projets pour l'innovation dans la gestion des déchets radioactifs, doté d'une enveloppe de 72 millions d'euros.**

Le volet nucléaire de France 2030 est doté d'une enveloppe globale de 1,170 milliards d'euros. Par un appel à projets dédié, il prévoit notamment un soutien à l'innovation, en vue d'**optimiser la gestion des déchets radioactifs** et de **poursuivre les travaux s'agissant notamment des alternatives au stockage géologique profond** pour les déchets les plus radioactifs.

Cet appel à projets, opéré par Bpifrance en lien avec l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), a été publié en juillet 2021. Il vise, d'une part, à poursuivre les travaux de recherche

menés autour des déchets radioactifs en vue d'améliorer et d'optimiser les solutions pour leur gestion et, d'autre part, à faire suite aux conclusions du débat public sur le **Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR)** en poursuivant les efforts de recherche sur la thématique des alternatives au stockage géologique profond.

A l'issue de l'instruction des 49 projets déposés à l'occasion des deux relèves de l'appel à projets, **40 projets lauréats ont été retenus, représentant 134,9 millions d'euros d'investissements, soutenus à hauteur de 71,7 millions d'euros par l'Etat.**

Retrouvez les projets détaillés dans le dossier de presse ([LIEN](#)).

Les projets soutenus dans le cadre de cet appel à projets, qui impliquent des entreprises de tous types, notamment des PME et des ETI ainsi que des organismes de recherche, s'inscrivent dans différentes thématiques :

- **Optimisation de la gestion des déchets radioactifs et meilleure structuration des filières de gestion.** L'objectif de ces projets consiste à promouvoir le développement de procédés et de techniques innovants permettant d'optimiser la gestion des déchets radioactifs, de manière proportionnée au regard des enjeux afférents ;
- **Valorisation des matières radioactives.** Ces projets visent à promouvoir le développement de procédés et techniques innovants permettant le recyclage et la valorisation des matières radioactives dont les perspectives d'utilisation dans la filière nucléaire et hors du secteur nucléaire s'inscrivent à moyen et long terme ;
- **Solutions alternatives au stockage géologique profond**, lequel constitue la solution de référence reposant sur un large consensus scientifique et technique pour la gestion des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue. Sans pour autant ralentir le projet de stockage géologique profond, il importe de poursuivre l'exploration de solutions alternatives, qui pourraient reposer sur la **diminution des quantités de déchets à vie longue ou de leur activité** ou sur la **limitation du recours au stockage géologique profond ou de son emprise.**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « *Le nucléaire est un domaine d'excellence française. La gestion des matières radioactives est un des enjeux majeurs de l'acceptabilité et de la compétitivité de l'industrie nucléaire. C'est pourquoi l'Etat accompagnera les 40 projets sélectionnés qui permettront d'accélérer l'innovation et le développement de nouvelles solutions de gestions des déchets radioactifs.* »

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre de la Transition énergétique, a déclaré : « *En soutenant l'innovation dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs, nous voulons porter la filière nucléaire française à la frontière technologique et répondre ainsi aux préoccupations légitimes des Français en la matière. Le succès de cet appel d'offres, qui compte 40 lauréats que je tiens à féliciter, témoigne de la vitalité de la filière nucléaire française, au moment où le Gouvernement relance un programme électronucléaire très ambitieux.* »

**Roland Lescure**, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie, a indiqué : « *Les acteurs de l'industrie nucléaire française*

- PME, grands donneurs d'ordre, appuyés par l'excellence de nos organismes de recherche - se mobilisent pour la réduction et la valorisation des déchets radioactifs. Nous avons reçu des dossiers de qualité et je tiens à féliciter les porteurs de projet retenus. L'enjeu est grand car l'industrie nucléaire doit continuer à œuvrer pour un nucléaire compétitif, sûr et durable. L'Etat est à leur côté. »

## Contacts presse

---

**Ministère de l'Economie, des Finances et la Souveraineté industrielle et numérique - Cabinet de Bruno Le Maire :**  
[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
01 53 18 41 13

**Ministère de la Transition énergétique Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :**  
[presse.mte@climat-energie.gouv.fr](mailto:presse.mte@climat-energie.gouv.fr)  
01 40 81 13 25

---

**Ministère de l'Industrie - Cabinet de Roland Lescure :** [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)  
01 53 18 46 19

**Secrétariat général pour l'investissement**  
[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)  
01 42 75 64 58

---

**Bpifrance**  
[laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr)  
01 41 79 85 38

---

## A propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir

### **A propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) [@Bpifrancepresse](https://twitter.com/Bpifrancepresse)